

La coopération entre PROVIGO et SONADIS

Signature d'un protocole d'entente à Dakar

● Cérémonie de signature de protocole d'entente par M. Pierre Lortie, PDG de Provigo et M. Mamadou Dià directeur général de la SONADIS en présence de M. Moussa Touré secrétaire d'Etat aux Finances et M. Serge April ambassadeur du Canada au Sénégal.

La Société Sonadis, principale chaîne de distribution alimentaire au Sénégal, et la Société Provigo, leader québécois et canadien de la distribution de biens de consommation, ont signé le 26 janvier 1988 un protocole d'entente en vertu duquel Provigo participera à la restructuration et à la réorganisation de la Sonadis.

Selon M. Pierre Lortie, directeur général de Provigo, le protocole d'entente signé entre Provigo et la Sonadis traduit «la volonté de Provigo de mettre à la disposition de ses partenaires du monde francophone des équipes, des réseaux et une expertise qui ont fait leurs preuves en Amérique du nord et qui répondent aux nouveaux besoins créés par la globalisation croissante des marchés. En alliant la puissance d'un grand distributeur international à l'autonomie de ses marchands, Provigo a su développer une formule unique qui constituera un élément important dans la formation des cadres et notamment des maîtres d'œuvre sénégalais. Notre présence sur les deux continents favorisera les échanges commerciaux entre le Sénégal et l'Amérique, échanges dont bénéficieront les consommateurs des deux côtés de l'Atlantique».

Fondée à Montréal en 1969, Provigo est aujourd'hui le plus important distributeur de produits alimentaires au Québec, le deuxième au Canada et le dixième en Amérique du nord. Outre la distribution alimentaire, la Société figure également aux premiers rangs dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, de produits pharmaceutiques, d'articles et de vêtements de sport et de loisir, de jouets, d'articles de bijouterie ainsi que dans le secteur de la vente par catalogue. En 1987 le chiffre d'affaires de Provigo était de l'ordre de 6,5 milliards de dollars canadiens (1500 milliards de francs CFA) et près de 25.000 personnes composaient ses effectifs.

INFORMATIQUE

Quatrièmes Journées africaines à Abidjan

LES quatrièmes journées africaines d'informatique se sont déroulées à Abidjan du 25 au 30 janvier 1988, à l'hôtel Ivoire. Le nombre d'exposants (39) donne une idée de l'importance que le gouvernement ivoirien attache au secteur de l'informatique. L'exposition regroupait de grands manufacturiers nord-américains, anglais et français ainsi que des firmes ivoiriennes spécialisées dans la gestion de l'informatique.

Le Canada, quant à lui, était représenté par un pavillon national à l'intérieur duquel on trouvait représentées onze firmes québécoises. Les produits exposés par ces firmes comprenaient surtout des logiciels appliqués aux secteurs de l'éducation, de la santé, de la gestion des entreprises et de la gestion municipale.

Dans le cadre des Journées africaines de l'Informatique (JAI), il y avait cha-

que jour un programme de conférences autour d'un thème spécifique. Le Canada, pour sa part, a été représenté par deux conférenciers, invités par le Secrétariat général de l'Informatique, qui ont fait des présentations sur la co-production des logiciels éducatifs et sur la conception assistée par ordinateur.

Le but principal lors de notre participation à des foires est de faire la promotion des biens et services canadiens. Ces foires nous permettent de montrer, de façon rapide, et sur une grande échelle, nos produits et notre expertise. Les JAI ont reçu durant quatre jours entre 6.000 et 8.000 visiteurs, ce qui nous permet de dire que les objectifs de notre participation ont été atteints. L'ouverture officielle des JAI a été faite par Son Excellence le Ministre d'Etat, M. Camille Alliali, qui représentait le chef de l'Etat, président Félix Houphouët-Boigny, en présence du corps ministériel.